



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 7 novembre 2022

Monsieur le Directeur général des Services,

Nous avons appris avec stupéfaction, samedi matin, l'annulation du concours de recrutement pour le Ballet Nice Méditerranée, prévu ce lundi.

Dans votre courriel adressé aux organisations syndicales, vous justifiez cette décision par le fait que les artistes de l'Opéra auraient demandé un « changement de cadre ».

Comme vous le savez, les artistes revendiquent depuis de longues années des négociations salariales à la hauteur du retard existant par rapport aux autres ensembles permanents français, du niveau d'exigence artistique demandé et d'une politique culturelle digne de la cinquième ville de France.

C'est cette revendication légitime qu'ils ont porté à la connaissance du public vendredi soir, tenant malgré tout à assurer la représentation de « *La Sonnambula* », qui a connu un franc succès salué par la presse.

La demande de « changement de cadre » que vous invoquez, sans en préciser la nature, n'a jamais été portée par les artistes.

L'annulation du concours de recrutement des danseurs ne peut en aucun cas trouver sa justification dans les légitimes revendications du personnel. Cette décision a provoqué ce weekend l'incompréhension et l'indignation parmi les agents de tous les corps de l'Opéra.

Outre les retentissements de cette annulation sur l'image de l'Opéra de Nice, qui a déjà connu récemment un concours de recrutement pour le chœur, annulé la veille de la date prévue, cette décision pourrait mettre en péril, ainsi que vous le savez, la fin de la saison de l'Opéra.

Elle maintient aussi dans la précarité sept danseurs actuellement recrutés au sein du Ballet, qui ont préparé des semaines durant cette audition pour obtenir leur confirmation dans la compagnie.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment la prolongation des contrats des danseurs concernés jusqu'à la fin de la saison, parallèlement à l'organisation d'une nouvelle audition de recrutement au plus vite.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général des Services, l'expression de nos salutations distinguées.

**Pr Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général**

Hugues JEFFREDO